



ÉCOLES DE SAINT-HERBLAIN : DES MOYENS POUR LE SERVICE PUBLIC D'ÉDUCATION, ET VITE !

Ce mardi 11 mai 2021, l'intersyndicale départementale SUD éducation, SUD collectivité territoriales, Snuipp et Sgen-cfdt a une nouvelle fois alerté la Mairie et l'inspection de Saint-Herblain sur la situation préoccupante des écoles de la ville.

Agent.e.s de la ville, agent.e.s de l'éducation : il nous faut des moyens humains !

Chez les agent.e.s de la ville, le manque d'effectif est criant à tous les niveaux : des agent-es d'entretien qui ne peuvent pas toujours assurer le nettoyage quotidien des locaux, des agent-es de restauration à bout de souffle face à la cadence imposée sur les temps du midi, des ATSEM presque jamais remplacé.e.s et dont la liste des missions ne cesse de s'allonger, des animatrices et animateurs - en grande majorité des contractuel.le.s et non des titulaires - contraint-es d'encadrer des groupes d'enfants encore trop chargés...

SUD collectivités territoriales dénonce depuis longtemps ces conditions de travail éprouvantes et a émis de nombreuses propositions (titularisations, créations de postes...) qui n'ont jamais été retenues par la ville.

Le constat est le même du côté de l'éducation nationale : Saint-Herblain n'échappe pas à la pénurie nationale d'enseignant.e.s. Les effectifs par classe sont encore largement trop importants et nuisent durablement aux conditions d'apprentissage des élèves. Dans le département, rien que pour assurer correctement l'ensemble des remplacements, il faudrait 200 postes supplémentaires ! Nous en sommes bien loin... Aujourd'hui, les enseignant.e.s - dont la liste des missions croît de mois en mois - ne sont que très rarement remplacé.e.s et doivent tenir à bout de bras des écoles qui n'ont pas les moyens de fonctionner. Les solutions proposées par l'administration sont abracadabrantes : réquisitionner des enseignant.e.s du RASED censé.e.s normalement accompagner les élèves les plus en difficulté, réquisitionner des directeur.trices déchargé.e.s et pourtant déjà écrasé.es par une charge de travail toujours plus importante, demander aux AESH et aux services civiques de « surveiller des classes ». Déjà largement précarisé.e.s par des temps partiels imposés et des salaires au plus bas, l'administration a l'audace de leur demander de boucher des trous qu'elle est elle-même incapable de combler.

Il n'est pas possible de nous imposer le non brassage des élèves si le remplacement des collègues absent.e.s n'est pas correctement assuré : sans moyens pour l'accompagner, le protocole sanitaire n'est qu'un slogan vide de sens.

Qu'attend la Mairie pour investir dans le bâti ?

Les conditions de travail des personnels et d'apprentissage des élèves sont considérablement dégradées par l'état de certaines écoles.

Comment les élèves et les personnels peuvent-ils-elles travailler sereinement lorsque les relevés de températures - dans les classes ! - indiquent 5 à 8° à l'école du Soleil Levant en janvier dernier ?

Comment les collègues des Grand Bois peuvent-ils-elles assurer la sécurité des élèves lorsqu'une partie du plafond s'écroule et que des prises électriques dénudées jalonnent les murs des classes ?

Comment les enseignant.e.s de l'école de la Rabotière peuvent-ils-elles organiser leurs séances de motricité alors qu'une fuite menace le plafond et les murs ?

Comment expliquer aux familles de cette même école de la Rabotière que les élèves de grande section - contrairement à leurs camarades de la Sensive et de la Bernardière - n'auront pas la chance de se trouver dans des classes dédoublées (12 élèves) car la Mairie n'a pas souhaité investir dans des locaux pour les accueillir ?

Comment garantir la sécurité de toutes et tous quand les écoles sont aussi amiantées que celle de Beauregard et que la Mairie recule devant le coût de travaux pourtant nécessaires ?

Les délais de réparations (pourtant urgentes !) sont toujours extrêmement longs. Il faut parfois attendre deux ans pour une simple sécurisation (installer des poteaux sur un trottoir) d'une classe au rez-de-chaussée qui donne sur la route.

Il ne s'agit que d'exemples parmi tant d'autres. Ils sont révélateurs de l'état des écoles de la ville.

SUD éducation réclame depuis longtemps la réquisition de locaux permettant l'allègement des effectifs par le dédoublement des classes.

Des problèmes qui ne datent pas de la crise sanitaire

La Mairie doit cesser de se cacher derrière la crise sanitaire qui ne fait que mettre en exergue des problèmes structurels déjà anciens : dès janvier 2020, SUD a organisé une action lors des vœux du maire pour souligner la dégradation considérable des conditions de travail des personnels dans les écoles. Lors de la rentrée scolaire 2020, à nouveau notre syndicat a demandé à rencontrer les élus et l'inspectrice de circonscription : refus catégorique de la part de l'administration. S'en est suivie une action devant la Mairie qui a rassemblé des personnels exténués par la situation. C'est face à ce même silence radio que se heurte SUD depuis le mois de mars 2021 et une énième demande de rencontre de la part de l'intersyndicale.

Communication avec l'administration : stop au mépris !

Alors que l'administration se fait le chantre du dialogue social, la réalité est tout autre : la communication - quand elle existe - est défailante et empreinte de mépris.

En ne donnant pas suite aux demandes des organisations syndicales, la Mairie et l'inspection affichent leur mépris des personnels. Lorsque les enseignant.e.s, soucieux.ses de leurs conditions de travail mais aussi des conditions d'apprentissage des enfants, osent critiquer le fonctionnement de la Mairie, la réponse ne se fait pas attendre : les services de la ville préviennent l'inspectrice qui ne tarde pas à convoquer ces mêmes enseignant.e.s pour les rappeler à l'ordre.

Il n'est pas rare non plus de voir des responsables des services éducatif de la ville arpenter les couloirs des écoles, en fin de journée, pour sermonner des collègues enseignant.e.s encore présent.e.s et à qui l'on demande de quitter les lieux dès 17h alors que nous devons préparer nos classes. La ville n'hésite pas non plus à demander aux directions d'école de faire profil bas quant aux dysfonctionnements que nous constatons : il faudrait les régler en interne, sans prévenir les parents.

Notons au passage que la Mairie ne semble pas être à une contradiction près : alors qu'elle explique ne pas pouvoir recevoir notre organisation syndicale car elle n'est pas « notre supérieur hiérarchique », elle ne se prive pas, au quotidien, de transmettre ses injonctions aux écoles.

Les conseils d'écoles, quant à eux, ne sont qu'une coquille vide. Alors qu'ils devraient être des instances de concertations et de prises de décisions conjointes, ils tournent à la mascarade : les élu.e.s (quand ils.elles sont présent.e.s!) se contentent d'affirmer « ne pas être au courant du dossier » et promettent de « faire des remontées ». Bien entendu, la plupart du temps, aucune réponse n'est apporté aux équipes.

Pour SUD éducation, l'argument budgétaire ne peut être entendable : la Mairie de Saint-Herblain est en excellente santé financière ! Il est urgent d'engager un véritable rapport de force avec l'administration qui doit cesser de mettre la poussière sous le tapis et apporter des réponses concrètes aux problématiques des personnels. Les enjeux de communications ne doivent plus prendre le pas sur les conditions de travail des collègues et les conditions d'apprentissage des élèves !